



Paris, le 09 octobre 2019

NOTE AUX RÉDACTIONS

Adrien TAQUET,

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, en charge de l'enfance

Se rendra à Niort à l'occasion de la remise du rapport de la députée Monique Limon et la sénatrice Corinne Imbert sur l'adoption

Le jeudi 10 octobre 2019

Traditionnellement, le système de l'adoption en France faisait primer le besoin d'adopter des familles sur celui des enfants d'en trouver une. Le fil conducteur du gouvernement est clair : poursuivre la mise en pratique d'un changement de doctrine amorcé depuis plusieurs années, afin de faire une priorité d'offrir une famille à chaque enfant ayant vocation à être adopté et non l'inverse.

C'est pour poursuivre cet objectif qu'a été confiée en avril 2019 à deux parlementaires de bords politiques différents, la députée Monique Limon (LREM) et la sénatrice Corinne Imbert (LR) la mission de rédiger un rapport sur l'adoption qui sera remis ce jeudi 10 octobre à Adrien Taquet.

Il a pour objectif de faire un état des lieux de l'adoption en France, identifier les freins à l'œuvre et les bonnes pratiques en vue d'établir des recommandations pour améliorer le système actuel. L'un des enjeux pour se faire est de dresser un premier bilan de la loi du 15 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, qui avait notamment renforcé la possibilité, pour les mineurs placés, d'accéder au statut de pupilles de l'Etat afin d'entrer possiblement dans un processus d'adoption. Pour rappel, environ 341 000 jeunes sont aujourd'hui pris en charge au titre de la protection de l'enfance, environ la moitié sont placés actuellement.

Déroulé :

- 10h00** Table ronde sur l'adoption
Maison du Département Mail Lucie Aubrac, 79000 Niort
- 11h00** Remise du rapport sur l'adoption par la députée Monique Limon et la sénatrice Corinne Imbert.
(Toute presse accréditée)
Maison du Département Mail Lucie Aubrac, 79000 Niort

Point presse à l'issue

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante :

sec.presse.enfance@sante.gouv.fr